

La constitution en France des Sociétés d'agriculture au début de la seconde moitié du XVIII^e siècle Causes, principaux acteurs et premiers résultats

Par Christian FERAULT¹

Au milieu du XVIII^e siècle, la situation de l'agriculture française est très inquiétante, fort routinière et n'évoluant guère en conséquence. La vie des paysans – donc du plus grand nombre – et de leur famille est caractérisée avant tout et au-delà d'un dur labeur, par une crainte permanente de n'obtenir que de mauvaises récoltes entraînant disettes fréquentes voire famines. Et pourtant, les connaissances progressent sous l'éclairage des Lumières mais les obstacles sont nombreux et de différents ordres, souvent complémentaires, et paraissent difficiles à surmonter.

Dans les années qui suivent, quelques personnalités vont prendre en mains la constitution de structures de progrès, aidées en cela par des visionnaires et des expériences déjà anciennes dans des pays voisins, sous la bienveillance et avec le soutien de Louis XV et de ses Administrations.

Des premiers résultats seront vite obtenus grâce au relais des notables et de gazettes s'appuyant sur les travaux et échanges écrits de ces Sociétés d'agriculture.

Une situation très difficile de l'agriculture

Depuis la moitié du XVII^e siècle, régnait en Europe, essentiellement dans ses villes, une agitation d'idées associée aux progrès des différentes sciences et à des courants de pensée, et aboutissant à la certitude que les institutions ne pouvaient demeurer en l'état. Un siècle plus tard, cet élan est très renforcé sous les puissants apports des Lumières, de l'action des physiocrates, de savants et en matière agricole, d'agronomes et de propriétaires éclairés.

Or l'état des campagnes est déplorable : on y vit dans une grande ignorance et la misère est flagrante aux yeux de tout observateur raisonnable. Après les déjà lointains progrès associés à la culture attelée lourde, les terres disponibles sont devenues rares ce qui entraîne une certaine reprise des défrichements. Et demande et prix des denrées augmentent, accentués par de nouvelles famines et de fréquentes disettes les années au climat peu favorable... et elles sont nombreuses !

Méthodes et moyens de culture et d'élevage n'évoluent guère et le système politique en place n'y est pas favorable d'autant que les bras abondent... Les rotations demeurent traditionnelles et peu productives et la pratique de la jachère est considérée par l'énorme majorité comme incontournable.

Dans certains pays voisins, des progrès sensibles ont cependant eu lieu avec des systèmes sans jachère aux Pays-Bas, dès le XVI^e siècle et un peu plus tard en Angleterre. Dans les milieux « éclairés », on apprend progressivement que l'on peut faire « autrement » et produire plus et de façon différenciée sur des surfaces contraintes. Un ensemble qui aboutira lentement et bien inégalement à la Première révolution agricole des temps modernes, c'est-à-dire à une rotation triennale sans jachère permettant l'implantation de prairies artificielles et de plantes sarclées, une meilleure fumure induite et à des possibilités conduisant à des possibilités productives jusque-là insoupçonnées.

¹ Directeur de recherche honoraire de l'INRA, Membre et Vice-secrétaire honoraire de l'Académie d'agriculture de France.

Dans la France de Louis XV, les mesures gouvernementales sont prises bien loin des lieux de leur application et en méconnaissance profonde des réalités, des contraintes et des arbitrages divers auxquels sont soumis les paysans, pourtant si nombreux.

De nouvelles idées

Au tournant des années 1740 à 1760, cristallisent et se manifestent plusieurs idées-forces :

- l'augmentation sensible des savoirs en botanique, chimie, médecine... interpelle sur les conditions de production animale et végétale et les produits qui en sont issus ;
- l'agriculture, par la multiplicité des éléments qui entrent en action pour sa mise en œuvre, est le plus essentiel des arts ;
- la valorisation des terres constitue un objectif à raisonner selon ces nouveautés et il faut en bannir l'ignorance et la routine.

C'est une époque où grands et moins grands seigneurs veulent être sur place, au moins à la belle saison, ainsi que bourgeois fortunés ayant investi dans ce patrimoine, en veillant à une meilleure exploitation des fonds par leurs métayers ou locataires grâce aux pratiques nouvelles ou recommandées.

Et aussi un moment où paraissent de nombreux ouvrages plus ou moins savants comme les traités de Duhamel du Monceau et l'*Almanach du bon jardinier*. Les idées contenues sont ensuite véhiculées par des relais que sont les notables et les gazettes, on dirait aujourd'hui vulgarisées.

De bien des côtés, l'agriculture est poussée en avant et on sent la montée de la nécessité d'expériences, de conseils... bref d'une nécessaire coordination de l'information par le biais d'*associations agricoles* œuvrant au progrès de celles et ceux qui en ont besoin. Et la France, en dépit d'auteurs prestigieux, n'est pas en avance sur ce plan ! Ainsi, au voisinage comme à Berne, Dublin ou en Angleterre, des *Sociétés* fonctionnent déjà et avec un profit certain pour l'agriculture.

Les premières concrétisations

Sous les auspices du Gouvernement, on note alors la création de sociétés scientifiques et littéraires d'émulation, d'académies, traitant, et en bonne place, d'agriculture et de question économiques : par exemple à Nancy en 1750, Besançon deux ans plus tard, Châlons en 1753 et Angers en 1760. En Bretagne et à l'initiative des Etats, une Société est préparée et proposée dès 1757 à l'instigation de Vincent de Gournay, mais ne sera consacrée par lettres patentes qu'en 1761 sous le nom de *Société d'agriculture, du commerce et des arts*.

Ces associations rencontrent la faveur d'un public qui va s'élargissant au point que les *Académies royales* auparavant constituées peuvent en prendre ombre et le font savoir.

De divers côtés et points de vue, l'agriculture est progressivement placée en avant des préoccupations ; un sentiment s'est installé : elle doit être réfléchie puis améliorée.

Le bond en avant et ses acteurs

Face à ces volontés de progrès, la situation des finances publiques est critique et en conséquence, les moyens allouables demeurent limités. Et les Contrôleurs généraux des finances se trouvent souvent remplacés à la suite de leurs insuccès. Arrive à cette fonction, fin 1759, un ancien lieutenant de Police, Henri Bertin qui évoque, comme d'autres, des réformes nécessaires. Il est convaincu que des ressources nouvelles doivent venir de l'agriculture et de la liberté du commerce. Louis XV l'entend et en 1761, un édit institue la libre circulation des grains et farines dans toute l'étendue du Royaume, mesure révolutionnaire aux importantes conséquences, la plupart heureuses.



Portrait d'Henri Bertin (Passy, 1912)

Le nouveau Contrôleur fait *entrer* les questions agricoles dans l'Administration et comme il a la main sur les Intendants des Généralités, il dispose d'un levier essentiel pour progresser face à la méfiance, aux réticences et à l'ignorance. Et il est aidé par un personnage qui jouera un rôle capital pour la suite par ses actions et ses conseils : Louis-François-Henri de Menon marquis de Turbilly, un peu confident et inspirateur du ministre, qui n'est ni *savant* ni économiste mais dispose d'un sens remarquable de l'observation... et de réussites notoires obtenues dans ses domaines angevins.

Quelques autres interviennent et joueront un grand rôle, chacun à son niveau et dans sa partie. Citons, entre autres, Jean-Louis puis Jean-Louis Bénigne Bertier de Sauvigny, Intendants successifs de la Généralité de Paris, Chétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes et Daniel-Charles Trudaine, Intendant des finances, tous longtemps actifs dans cette voie.

Les choses vont se précipiter. Le 11 juin 1760, une lettre de Trudaine à Bertin comporte trois parties : des observations sur les *Sociétés d'agriculture*, un *Mémoire* afin d'en constituer une dans la Généralité de Tours et une proposition de lettre-circulaire enjoignant aux Intendants d'en former là où ils exercent. Deux mois plus tard, sur ordre du roi, le Contrôleur général charge ses représentants de *provoquer des réunions de cultivateurs pour étudier les moyens d'améliorer la situation de l'agriculture*.

Les réponses sont inégales et plutôt d'incidences limitées. C'est de Turbilly qui montre très vite l'exemple et la *Société de Tours* est constituée dès le 7 septembre avec plusieurs *Bureaux* dans des villes du voisinage. Il obtient par ailleurs d'organiser auprès du ministre *une réunion d'amis* afin de mieux prendre en compte les questions agricoles. Cette proposition est vite acquise sous le nom de *Comité* se réunissant chaque semaine et réalisant en premier une étude sur *l'état de la culture des terres dans chaque subdivision du Royaume*. Chaque Correspondant est tenu de lire pour mieux comprendre les avancées, d'entendre les cultivateurs eux-mêmes et de... former des *Sociétés*.



Buste du marquis de Turbilly
(hall d'entrée de l'hôtel de
l'Académie d'agriculture de
France)

Les résultats

Entre le 24 février et le 4 septembre 1763, quinze *Sociétés d'agriculture* sont reconnues officiellement avec par ordre chronologique celles de Tours, Paris (arrêt du Conseil du Roi du 1^{er} mars 1761), Limoges, Lyon, Bretagne, Orléans, Riom, Rouen, Soissons, Alençon, Auch, La Rochelle, Montauban, Caen et du Hainaut, les neuf premières l'étant dès 1761. Elles sont organisées en *Bureaux* de manière à mieux coordonner travail, relations et encouragements entre les différentes parties d'une *circonscription agricole*.

Le Contrôleur général quitte son éminente fonction dès 1763 mais, protégé par Madame de Pompadour, il obtient un poste de Secrétaire d'Etat et peut ainsi *veiller* sur ce qui suivra.

Telle fut en peu de temps la grande réforme financière et agricole de Bertin. A son départ, une majorité de Généralités dispose d'une *Société d'agriculture* créant émulation et relations. Celle de Paris est particulière : elle se trouve au sein d'un vaste territoire correspondant à 22 *élections*, l'un des plus riches du pays, elle est proche du pouvoir et nombre de ses membres, *savants*, nobles et ecclésiastiques de haut rang disposent de renommée nationale et au-delà, et de relations influentes. Elle jouera progressivement un rôle de référence, souvent encouragée dans cette direction par les Pouvoirs publics. Beaucoup plus tard – en 1915 –, elle deviendra l'Académie d'agriculture de France qui a célébré, en 2021, ses 260 années d'existence.

La plupart des Sociétés constituées joueront des rôles importants au service de l'agriculture puis en élargissant avec succès leur palette de compétences, par exemple à l'alimentation et à l'environnement pour celle de Paris et aux autres sciences, arts et lettres pour beaucoup de « provinciales ».



Arrêt établissant la Société de Paris
(Ferault, 2021)

A titre d'exemple, dès l'automne 1761, un premier volume de *Mémoires* – en 71 pages – est achevé par la *Société de Paris* puis transmis par le Contrôleur à tous les Intendants afin de servir de modèle de réussite et de susciter de nouvelles créations.

Les années qui suivront seront cependant moins fertiles, essentiellement par manque croissant de moyens financiers et souvent de lieux d'expérimentation. A Paris, il y aura ensuite une rivalité avec une nouvelle structure de pouvoir. Néanmoins, ces soubresauts dureront peu et au cours des décennies à venir ces *Sociétés* auront un rôle essentiel voire capital dans le progrès agricole, en matière de transmission et mise à portée des connaissances, de concours, de comices, d'encouragements et de prix.

RECUEIL
CONTENANT
LES
DÉLIBÉRATIONS
DE LA SOCIÉTÉ ROYALE
D'AGRICULTURE
De la Généralité de Paris,
AUBUREAU DE PARIS.
Depuis le 12 Mars jusqu'au
10 Septembre 1761.
ET LES MÉMOIRES
Publiés par son ordre pendant
le même tems.

Prix 24 Sols Broché.



A PARIS,

Chez la Veuve n° H O U R Y, Impr. Lib. rue S. Severin,
près la rue Saint Jacques.

M. D C C. L X I.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

Premier volume de travaux
de la Société de Paris
(Ferault, 2021)

Pour en savoir plus :

- FERAULT C., LE CHATELLIER D., 2012. *Une Histoire des agricultures*, (seconde édition), Paris, Campagne et Compagnie, 183 p.
- FERAULT C., 2021. *Une Histoire de l'Académie d'agriculture de France, tome I : La Société d'agriculture de Paris, de sa création en 1761 à 1815*, Paris, Anovi, 261 p.
- MAZOYER M., ROUDART L., 1997. *Histoire des agricultures du monde*, Paris, Seuil, 546 p. [Seconde édition : Paris, Point Seuil, 2002, 722 p.].
- PASSY L., 1912. *Histoire de la Société nationale d'agriculture de France, tome I [seul paru] : 1761-1793*, Paris, P. Renouard, 475 p.

* *

*